

été fait eunuques par les hommes, et il y en a qui se sont rendus eunuques eux-mêmes pour le royaume des cieux. Qui peut comprendre ceci le comprenne. » *Ibid.* 12. Il y a trois sortes d'eunuques; deux comprennent des eunuques selon la chair, la troisième des eunuques par l'esprit. Les premiers sont ceux qui naissent ainsi du sein de leur mère; les seconds sont ceux que la captivité ou les exigences du plaisir ont rendus tels. Les troisièmes sont ceux qui se sont faits eux-mêmes eunuques pour gagner le royaume du ciel, et qui pouvant être des hommes ordinaires, renoncent pour l'amour de Jésus-Christ aux jouissances sensuelles. C'est à ces derniers qu'est promise la récompense. Quant aux autres, pour qui la chasteté est affaire de nécessité et non de volonté, on ne leur doit absolument rien. Autre interprétation : Les eunuques dès le sein de leur mère, sont les hommes d'un tempérament plus froid qui ne ressentent aucun penchant pour les plaisirs charnels. Les eunuques rendus tels par les hommes, sont ceux que les doctrines des philosophes amènent à garder la continence, ou qui se rendent semblables à des femmes pour le culte des idoles; ou bien encore, ceux qui séduits par l'hérésie, font semblant de garder la chasteté, afin de donner à leur secte une apparence de vraie religion. Mais aucun d'eux ne gagne le royaume du ciel réservé uniquement à celui qui s'est fait eunuque pour Jésus-Christ. De là cette parole : « Qui peut comprendre ceci,

sunt; et sunt eunuchi, qui facti sunt ab hominibus : et sunt eunuchi, qui seipso castraverunt propter regnum cœlorum. Qui potest capere, capiat. » Triplex genus est eunuchorum : duorum carnalium, et tertii spiritualis. Alii sunt qui de matris utero sic nascuntur. Alii quos vel captivitas facit, vel delicia matronales. Tertii sunt qui seipso castraverunt propter regnum cœlorum; et qui cum possint esse viri, propter Christum eunuchi fiunt. Istis promittitur præmium : superioribus autem quibus castimonie necessitas, non voluntas est, nihil omnino debetur. Possumus et aliter dicere. Eunuchi sunt ex matris utero, qui frigidioris nature sunt, nec libidinem appetentes. Et alii, qui ab hominibus fiunt, quos aut philosophi faciunt, aut propter idolorum cultum emolliuntur in feminas; vel persuasione hæretica simulant castitatem, ut mentiantur religionis veritatem. Sed nullus eorum consequitur regna cœlorum, nisi qui se castraverit propter Christum. Unde et infert : « Qui potest capere capiat; » ut unusquisque consideret vires

le comprenne; » c'est-à-dire, que chacun mesure ses forces pour savoir s'il est capable d'accomplir les préceptes de la virginité et de la chasteté. Car la chasteté a un aspect souriant et attrayant; mais il faut tenir compte de ses forces, de telle sorte qu'il n'y ait pour comprendre que celui qui peut comprendre. Ne dirait-on pas la voix du Seigneur encourageant et excitant ses soldats à remporter le prix de la chasteté : « Que celui qui peut saisir ceci, le saisisse, » que celui qui peut combattre, combatte, l'emporte et triomphe.

« Alors on lui présenta des petits enfants afin qu'il leur imposât les mains et qu'il priât pour eux. Or ses disciples les repoussaient avec des paroles rudes; mais Jésus leur dit. » *Ibid.* 13, 14. Ce n'est pas qu'ils s'opposassent à ce que le Sauveur les bénit de la main et de la voix; mais c'est qu'ils s'imaginaient, dans leur foi encore faible, que le Sauveur pouvait comme les autres hommes être lassé de toutes ces importunités.

« Laissez ces enfants, et ne les empêchez pas de venir à moi, car le royaume du ciel est pour ceux qui leur ressemblent. Et lorsqu'il leur eut imposé les mains, il partit de là. » *Ibid.* 15. C'est intentionnellement qu'il dit : « Pour ceux qui leur ressemblent, » et non « pour eux, » afin de montrer que c'est la conduite et non l'âge qui le mérite, et que la récompense est destinée à tous ceux qui partageront leur innocence et leur simplicité. L'Apôtre exprime la même pensée : « Mes frères, ne soyez point enfants sous le

suas, utrum possit virginalia et pudicitie implere præcepta. Per se enim castitas blanda est, et quemlibet ad se alliciens. Sed considerandæ sunt vires, ut qui potest capere, capiat. Quasi hortantis vox Domini est, et milites suos ad pudicitie præmium concitantis. « Qui potest capere, capiat; » qui potest pugnare, pugnet, superet ac triumphet.

« Tunc oblatis sunt ei parvuli, ut manus eis imponeret et oraret. Discipuli autem increpabant eos. Jesus vero ait eis. » Non quo nolent eis Salvatoris et manu et voce benedici; sed quo necdum habentes plenissimam fidem, putarent eum in similitudinem hominum offerentium importunitate lassari.

« Sinite parvulos, et nolite prohibere eos ad me venire; talium est enim regnum cœlorum. Et cum imposuisset eis manus, abiit inde. Significanter dixit, « talium, » non « istorum, » ut ostenderet non ætatem regnare sed mores; et his qui similem haberent innocentiam et simplicitatem, præmium repromitti. Apostolo quoque

rapport des sentiments; mais soyez enfants sous le rapport de la malice. Quant aux sentiments, soyez parfaits. » *Corinth.* xiv. 20.

« Alors un homme s'approcha et lui dit : Bon maître, quel bien dois-je faire pour avoir la vie éternelle? Jésus lui répondit. » *Ibid.* 16. Le personnage qui demande comment il pourra acquérir la vie éternelle, est à la fois jeune, riche et fier; et d'après un autre évangéliste, ce n'est point pour s'instruire, mais pour tenter Jésus qu'il l'interroge. *Marc.* x.

« Pourquoi me questionnez-vous sur ce qui est bon? il n'y a que Dieu seul qui soit bon. » *Ibid.* 17. Parce qu'il qualifiait le maître de bon et qu'il ne reconnaissait en lui ni Dieu ni le Fils de Dieu, il lui est répondu, que l'homme même le plus saint n'est rien moins que bon, si on le compare à Dieu dont il est dit : « Louez le Seigneur parce qu'il est bon. » *Psal.* cxvii. 1. Toutefois n'allez pas croire, que par là même qu'on dit que Dieu seul est bon, le Fils de Dieu ne possède pas la bonté; car nous lisons en un autre endroit que, « le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis » *Joan.* x., et dans le prophète que l'Esprit est bon et la terre est bonne. En parlant ainsi, le Sauveur ne repoussait donc pas le témoignage rendu à sa bonté, mais il frappait l'erreur qui voyait en lui le maître, sans y voir le Dieu.

« Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les

in eadem sententiam congruente : « Fratres nolite pueri effici sensibus, sed malitia parvuli estote; sensu autem ut perfecti sitis. I *Cor* xiv, 20. »

« Et ecce unus accedens ait illi : Magister bone, quid boni faciam, ut habeam vitam æternam? Qui dicit ei. » Iste qui interrogat quomodo vitam consequatur æternam, et adolescens, et dives est [*Al.* erat], et superbus; et juxta alium evangelistam, non voto discentis, sed tentantis interrogat *Marc.* x.

« Quid me interrogas de bono. Unus est bonus Deus. » Quia [*Al.* Qui] magistrum vocaverat bonum, et non Deum, vel Dei Filium confessus erat, discit quamvis sanctum hominem comparatione Dei non esse bonum, de quo dicitur : « Confitemini Domino, quoniam bonus » *Ps.* cxvii, 1. » Ne quis autem putet in eo quod bonus Deus dicitur, excludi a bonitate Filium Dei, legimus in alio loco : « Pastor bonus ponit animam suam pro ovibus suis » *Joan.* x. Et in Propheta, Spiritum bonum terramque bonam. Igitur et Salvator non bonitatis testimonium renuit. Sed magistri absque Deo exclusit errorem.

commandements. Quels commandements, lui dit-il? Jésus lui répartit : Vous ne tuerez point, vous ne commettrez point d'adultère, vous ne déroberez point, vous ne porterez point de faux témoignage. Honorez votre père et votre mère, et aimez votre prochain comme vous-même. » *Ibid.* 18, 19. Que ce jeune homme soit venu dans l'intention de tenter le Sauveur, nous en avons une preuve suffisante, dans la conversation qu'il tient avec lui. Celui-ci lui ayant dit : « Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements, » il lui demande de nouveau hypocritement quels sont ces commandements, comme s'il ne les avait jamais lus, ou comme si le Seigneur pouvait faire des commandements contraires à ceux de Dieu.

« Ce jeune homme répondit : J'ai gardé tous ces commandements dès ma jeunesse, que me reste-t-il encore à faire? Jésus lui dit. » *Ibid.* 20. Ce jeune homme ment; car s'il eût pratiquement fait ce qui est compris dans ces commandements : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même, » pourquoi, après avoir entendu cette parole : « Allez, vendez ce que vous avez et donnez-le aux pauvres, » s'est-il éloigné tout triste parce qu'il avait de grands biens?

« Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel, puis venez et suivez-moi. » *Ibid.* 21. Il est en notre pouvoir

« Si autem vis ad vitam ingredi, serva mandata. Dicit illi : Quæ? Jesus autem dixit : Non homicidium facies. Non adulterabis. Non facies furtum. Non falsum testimonium dices. Honora patrem tuum et matrem, et diliges proximum tuum sicut teipsum. » Adolescentem istum tentatorem esse, et ex eo probare possumus, quod dicente sibi Domino : « Si vis ad vitam ingredi, serva mandata, » rursus fraudulenter interrogat quæ sint illa mandata; quasi aut non ipse legerit, aut Dominus posset Deo jubere contraria.

« Dicit illi adolescens : Omnia hæc custodivi a juventute mea, quid adhuc mihi deest? Ait illi Jesus. » Mentitur adolescens. Si enim hoc quod positum est in mandatis : « Diliges proximum tuum sicut teipsum, » opere complisset, quomodo postea audiens : « Vade, et vende quæ habes, et da pauperibus, » tristis recessit, quia habebat possessiones multas?

« Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes, et da pauperibus, et habebis thesaurum in celo, et veni, sequere me. » In potestate nostra est utrum velimus esse perfecti. Tamen quicumque perfectus esse voluerit,

d'être parfaits, si nous le voulons. Toutefois quiconque veut être parfait, doit vendre ce qu'il possède, en totalité, et non en partie comme le firent Ananie et Saphyre, *Act. v.* et après l'avoir vendu, tout donner aux pauvres, et se préparer ainsi un trésor dans le royaume des cieux. Et cela ne suffirait pas encore pour la perfection, si après avoir donné cette marque du mépris des richesses, l'on ne suivait le Sauveur; c'est-à-dire, si après avoir quitté le mal, on ne faisait le bien. Car il est plus facile de renoncer à sa bourse qu'à sa volonté. Beaucoup se dépouillent des richesses, sans suivre le Seigneur. Suivre le Seigneur, c'est l'imiter et marcher sur ses traces. « Celui qui fait profession de croire en Jésus-Christ, doit lui-même marcher comme Jésus-Christ a marché. *1. Joan. II. 6.* »

« Il s'en alla tout triste, parce qu'il avait de grands biens. » *Ibid. 22.* Voilà la tristesse qui conduit à la mort. Le motif de cette tristesse, c'est qu'il avait de grands biens, c'est-à-dire, des épines et des ronces qui étouffèrent le grain du Seigneur.

« Alors Jésus-Christ dit à ses disciples : Je vous dis en vérité qu'un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux. » *Ibid. 23.* Mais alors, comment Abraham, Isaac et Jacob, personnages riches, sont-ils entrés dans le royaume des cieux? *Genes. XIII et XXXVI;* et comment dans l'Évangile, Matthieu et Zachée

debet vendere quæ habet, et non ex parte vendere, sicut Ananias fecit et Sapphira « *Act. v.* »; sed totum vendere, et cum venderit, omne dare pauperibus, et sic sibi præparare thesaurum in regno cælorum. Et hoc ad perfectionem non sufficit, nisi post contemptas divitias Salvatorem sequatur, id est, relictis malis, faciat bona. Facilius enim sacculus contemnitur, quam voluntas. Multi divitias relinquunt, Dominum non sequuntur. Sequitur autem Dominum, qui imitator ejus est, et per vestigia illius graditur. « Qui enim dicit se in Christo credere, debet quomodo ille ambulavit, et ipse ambulare » *1. Joan. II, 6.*

« Abiit tristis, erat enim habens multas possessiones. » Hæc est tristitia quæ ducit ad mortem. Causaque tristitiæ redditur, quod habuerit multas possessiones, id est, spinas et tribulos, quæ sementem Dominicam suffocaverint.

« Jesus autem dixit discipulis suis : Amen dico vobis, quia dives difficile intrabit in regno cælorum. » Et quomodo Abraham, Isaac, et Jacob divites intrarunt in regnum cælorum, *Genes. XIII et XXXVI,* et in Evangelio

ayant abandonné leurs richesses, sont-ils l'objet des éloges du Seigneur? Il faut savoir qu'au moment où ils y entrèrent, ils avaient cessé d'être riches. On n'y entrera donc point tant qu'on sera riche. Néanmoins comme il est singulièrement difficile de mépriser les richesses, le Sauveur ne dit point : Il est impossible, mais il est difficile aux riches d'entrer dans le royaume des cieux. Où il y a difficulté, il n'y a pas impossibilité; la difficulté suppose seulement que rares sont ceux qui la surmontent.

« Je vous le dis encore une fois : Il est plus facile à un chameau de passer par le trou de l'aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. Ses disciples entendant cette parole en furent fort étonnés, et ils disaient : Qui pourra donc être sauvé? Mais Jésus les regardant leur dit : cela est impossible aux hommes, mais tout est possible à Dieu. » *Ibid. 24. Seqq.* Il résulterait de cette parole au premier abord, que ce n'est pas seulement difficile, mais impossible; car si ce riche ne peut pas plus pénétrer dans le royaume des cieux que le chameau passer par le trou de l'aiguille, aucun riche ne sera sauvé. Mais si nous ouvrons le prophète Isaïe, nous y lisons que les chameaux de Madian et d'Épha venaient à Jérusalem chargés de présents. *Isai. LX,* que ces chameaux, auparavant tombés sous leur charge, tout déformés par le vice et la dépravation entraînaient néanmoins par les

Matthæus et Zachæus, divitiis derelictis, Domini testimonio prædicantur? Sed considerandum, quod eo tempore quo intraverunt, divites esse desierunt. Tandem ergo non intrabunt, quamdiu divites fuerint. Et tamen quia difficulter divitiæ contemnuntur, non dixit : Impossibile est divites intrare in regnum cælorum, sed difficile. Ubi difficile ponitur, non impossibilitas præ tenditur, sed raritas demonstratur.

« Et iterum dico vobis : Facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum cælorum. Auditis autem his, discipuli mirabantur valde, dicentes : Quis ergo poterit salvus esse? Aspiciens autem Jesus, dixit illis : Apud homines hoc impossibile est, apud Deum autem omnia possible sunt. » Hoc dicto ostenditur non difficile esse, sed impossibile. Si enim quomodo camelus non potest intrare per foramen acus, sic dives intrare non potest in regna cælorum, nullus divitum salvus erit. Sed si legamus Isaïam, quomodo cameli Madian et Epha veniant Jerusalem cum donis atque muneribus *Isa. LX;* et qui prius curvi erant, et vitiorum pravitate distorti, ingrediantur portas Jerusa-

lem, videbimus quomodo et isti cameli, quibus divites comparantur, cum deposuerint gravem sarcinam peccatorum, et totius corporis pravitatem intrare possint per angustam portam, et arctam viam, quæ ducit ad vitam *Supra VII.* Interrogantibus autem discipulis, et admirantibus austeritatem dicti, « Quis ergo salvus fiet? » clementia sua severitatem sententiæ temperavit, dicens : « Quæ apud homines impossibilia, apud Deum possible sunt. »

« Tunc respondens Petrus, dixit ei : Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te : Quid ergo erit nobis? » Grandis fiducia : Petrus piscator erat, dives non fuerat, cibos manu et arte quærebat; et tamen loquitur confidenter, « Relinquimus omnia. » Et quia non sufficit tantum relinquere, jungit quod perfectum est : « et secuti sumus te. » Fecimus quod jussisti, quid igitur nobis dabis præmii?

« Jesus autem dixit illis : Amen dico vobis, quod vos qui seculi estis me in regeneratione, cum sederit Filius hominis in sede majestatis suæ, sedebitis et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israel. »

« Et iterum dico vobis : Facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum cælorum. Auditis autem his, discipuli mirabantur valde, dicentes : Quis ergo poterit salvus esse? Aspiciens autem Jesus, dixit illis : Apud homines hoc impossibile est, apud Deum autem omnia possible sunt. »

« Tunc respondens Petrus, dixit ei : Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te : Quid ergo erit nobis? » Grandis fiducia : Petrus piscator erat, dives non fuerat, cibos manu et arte quærebat; et tamen loquitur confidenter, « Relinquimus omnia. » Et quia non sufficit tantum relinquere, jungit quod perfectum est : « et secuti sumus te. » Fecimus quod jussisti, quid igitur nobis dabis præmii?

« Jesus autem dixit illis : Amen dico vobis, quod vos qui seculi estis me in regeneratione, cum sederit Filius hominis in sede majestatis suæ, sedebitis et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israel. »

dit pas : vous qui avez tout quitté; car cela le philosophe Cratès l'a fait, et une foule d'autres ont fait mépris des richesses, mais : vous qui m'avez suivi, ce qui est le propre des apôtres et des croyants. Lorsqu'au temps de la régénération le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, quand les morts sortiront incorruptibles désormais de la corruption du tombeau, vous serez, vous aussi, assis sur des trônes de juges et vous condamnerez les douze tribus d'Israël, parce que, tandis que vous embrassiez la foi, elles l'ont repoussée.

« Et quiconque aura quitté pour moi sa maison ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses terres, recevra le centuple et possédera la vie éternelle. Mais beaucoup seront les derniers qui étaient les premiers, et les premiers, qui étaient les derniers. » *Ibid. 29. 30.* Ce passage concorde avec cette autre déclaration du Sauveur : « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive; car je suis venu séparer le fils d'avec le père, la fille d'avec la mère, la belle-fille d'avec la belle-mère, et l'homme aura pour ennemis ceux de sa propre maison. » *Supra X, 34.* Ceux donc qui pour la foi de Jésus-Christ et la prédication de l'Évangile, auront sacrifié toutes les affections, renoncé aux richesses et aux plaisirs du monde, recevront le centuple et posséderont la vie éternelle. Certains esprits s'appuient

Non dixit : qui reliquistis omnia, hoc enim et Crates fecit philosophus, et multi alii divitias contempserunt; sed qui secuti estis me : quod proprie apostolorum est atque credentium. In regeneratione, cum sederit Filius hominis in sede majestatis suæ, quando ex mortuis de corruptione resurgent incorrupti, sedebitis et vos in solis judicantium, condemnantes duodecim tribus Israel : quia vobis credentibus, illi credere noluerunt.

« Et omnis qui reliquerit domum, vel fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut uxorem, aut filios, aut agros propter nomen meum, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit. Multi autem erunt primi novissimi; et novissimi, primi. » Locus iste cum illa sententia congruit, in qua Salvator I quitur : « Non veni pacem mittere, sed gladium. Veni enim separare hominem a patre suo et matrem a filia, et nurum a socru : et inimici hominis domestici ejus *Supra X, 34* » Qui ergo propter fidem Christi, et prædicationem Evangelii, omnes affectus contempserint, atque divitias et sæculi voluptates, isti centuplum recipient, et vitam æternam possidebunt. Ex occasione hujus sententiæ, quidam in-

sur cette promesse pour imaginer une période de mille ans après la résurrection, pendant laquelle nous recevrons le centuple de ce que nous avons quitté et la vie éternelle; cerveaux rêveurs qui ne réfléchissent pas que si cela est convenable pour la plupart des biens, il serait honteux, sous le rapport des femmes, que celui qui aurait quitté son épouse pour le Seigneur, en reçoive cent dans la vie future. Tel est donc le sens : celui qui pour l'amour du Sauveur aura quitté les biens charnels, recevra les biens spirituels, lesquels par leur valeur propre et comparés aux premiers leur sont aussi supérieurs que le nombre cent l'est à un petit nombre. De là cette parole de l'Apôtre, qui cependant n'avait quitté qu'une maison et quelques pauvres petits coins de terre situés dans une seule province : « Comme n'ayant rien, et possédant tout. » II *Corinth.* vi, 10.

Le royaume des cieux est semblable à un père de famille qui sortit de grand matin, afin de louer des ouvriers pour sa vigne. Et, convention faite avec les ouvriers qu'ils auraient un denier pour leur journée, il les envoya à sa vigne. Étant sorti vers la troisième heure, il en vit d'autres qui se tenaient oisifs dans la place et il leur dit : Allez aussi vous autres à ma vigne et je vous donnerai ce qui sera raisonnable. Ils s'y en allèrent. Il sortit encore vers la sixième et la neuvième heure, et fit la même chose. Enfin il sortit vers la onzième heure, et en ayant

introducent mille annos post resurrectionem, dicentes tunc nobis centuplum omnium rerum quas dimisimus, et vitam æternam esse reddendam; non intelligentes quod si in cæteris digna sit repromissio, in uxoribus appareat turpitudine; ut qui unam pro Domino dimiserit, et centum recipiat in futuro. Sensus ergo iste est : Qui carnalia pro Salvatore dimiserit, spiritualia recipiet : quæ comparatione et merito sui ita erunt, quasi si parvo numero centenarius numerus comparetur. Unde dicit et Apostolus, qui unam tantum domum, et unius provincie parvos agros dimiserat : « Quasi nihil habentes, et omnia possidetes » II *Cor.* vi 10.

« Simile est regnum cælorum homini patrifamilias, qui exiit primo mane conducere operarios in vineam suam. Conventione autem facta cum operariis ex denario diurno, misit eos in vineam suam. Et egressus circa horam tertiam, vidit alios stantes in foro otiosos, et dixit illis : Itē et vos in vineam meam, et quod justum fuerit dabo vobis. Illi autem abierunt. Iterum autem exiit circa sextam et nonam horam, et fecit similiter.

trouvé d'autres à rien faire, il leur dit : Pourquoi restez-vous là tout le jour sans travailler? Parce que lui dirent-ils, personne ne nous a loués. Et il leur dit : Allez aussi à ma vigne. Or le soir étant venu, le maître de la vigne dit à son intendant : Appelez les ouvriers et payez-les, en commençant par les derniers jusqu'aux premiers. Ceux donc qui n'étaient venus travailler que vers la onzième heure s'étant approchés reçurent chacun un denier. Mais les premiers venant à leur tour, s'imaginèrent qu'ils recevraient davantage, mais ils ne reçurent néanmoins, eux aussi, que chacun un denier. Et en le recevant, ils murmuraient contre le Père de famille en disant : Ces derniers n'ont travaillé qu'une heure, et vous leur avez donné autant qu'à nous qui avons porté le poids du jour et de la chaleur. Mais il répondit à l'un d'eux. » *Matth.* xx, 1 *Seqq.* Cette parabole ou comparaison du royaume des cieux s'explique par ce qui la précède. Immédiatement avant de la commencer, le Sauveur disait : « Beaucoup qui étaient les premiers seront les derniers, et beaucoup qui étaient les derniers seront les premiers. » Le Sauveur parlait au point de vue non du temps, mais de la foi. Il met maintenant en scène un père de famille qui sort de grand matin, afin de louer des ouvriers pour travailler à sa vigne, et fixe leur salaire à un denier. Sorti ensuite vers la troisième heure, il en trouve d'autres oisifs dans la place publique, et à ceux-là il ne pro-

Circa undecimam vero exiit, et invenit alios stantes, et dicit illis : Quid hic statis tota die otiosi? Dicunt ei : Quia nemo nos conduxit. Dicit illis : Itē et vos in vineam meam. Cum sero autem factum esset, dicit dominus vineæ procuratori suo : Voca operarios, et redde illis mercedem; incipiens a novissimis usque ad primos, Cum venissent ergo qui circa undecimam horam venerant, acceperunt singulos denarios. Venientes autem et primi, arbitrati sunt quod plus essent accepturi : acceperunt autem et ipsi singulos denarios. Et accipientes, murmurabant adversus patremfamilias, dicentes : Hi novissimi una hora fecerunt, et pares illos nobis fecisti, qui portavimus pondus diei et aestus? At ille respondens uni eorum, dixit. » Parabola ista, vel similitudo regni cælorum, ex his quæ præmissa sunt, intelligitur. Scriptum est enim ante eam : « Multi erunt primi novissimi, et novissimi primi. » Non temporis deferente Domino, sed fidei. Dicitque patremfamilias primo mane exisse, ut conduceret operarios in vineam suam, et pretium operis constituisse denarium. Deinde egressum circa

met pas un denier mais un salaire raisonnable. Il agit de la même façon à la sixième et à la neuvième heure. A la onzième, il en trouve encore d'autres, qui avaient passé toute la journée sans rien faire et il les envoie également à sa vigne. Le soir arrivé, il commande à son intendant de payer les ouvriers en commençant par les derniers, c'est-à-dire, par les ouvriers de la onzième heure, pour finir par les ouvriers de la première heure; et alors tous également jaloux contre les derniers venus au travail, accusent d'injustice le père de famille; non pas qu'ils eussent reçu moins qu'il n'était convenu; mais parce qu'ils auraient voulu recevoir plus que ceux qui étaient l'objet de la générosité du maître. A mon avis, les ouvriers de la première heure, ce sont Samuel, Jérémie et Jean-Baptiste qui peuvent dire avec le Psalmiste : « Dès les entrailles de ma mère, vous êtes mon Dieu. » *Psal.* xx I, 11. Les ouvriers de la troisième heure sont ceux qui ont commencé à servir Dieu dans leur jeunesse. Les ouvriers de la sixième heure, ceux qui se sont courbés sous le joug du Christ dans leur âge mûr; de la neuvième heure, ceux qui ont attendu pour le faire, les premières atteintes de la vieillesse; de la onzième heure, ceux qui ne se sont soumis à lui qu'aux derniers jours de leur vie; et néanmoins tous, malgré la différence de leur labeur, reçoivent une égale récompense. D'autres ont interprété cette parabole tout

horam tertiam, vidisse alios stantes in platea otiosos : et illis nequaquam denarium, sed quod justum est fuisse pollicitum. Sexta quoque hora et nona fecisse similiter. Undecima autem invenisse alios stantes, qui tota die otiosi fuerant, et misisse eos in vineam. Cum autem sero factum esset, præcepisse procuratori suo, ut a novissimis inciperet reddere, hoc est ab operariis horæ undecimæ usque ad operarios horæ primæ, omnesque pariter contra novissimos invidia concitatos, iniquitatem arguisse patrifamilias. Non quod minus acceperint quam fuerat constitutum, sed quod plus accipere voluerint his, in quos se clementia conductoris effuderat. Mihi videntur primæ horæ esse operarii Samuel, et Jeremias, et Baptista Joannes, qui possunt cum Psalmista dicere : « Ex utero matris meæ Deus meus es tu » *Ps.* xxi, 11. Tertie vero horæ operarii sunt, qui a pubertate servire Deo cœperunt. Sextæ horæ, qui matura ætate susceperunt jugum Christi. Nonæ, qui jam declinante [ *Al.* declinant] ad senium. Porro undecimæ, qui ultima senectute, et tamen omnes pariter accipiunt præmium, licet diversus labor sit. Sunt qui hanc para-

autrement. D'après eux, les ouvriers envoyés à la vigne dès la première heure seraient Adam et les autres patriarches jusqu'à Noé; la troisième heure s'étend de Noé à Abraham et à la circoncision; la sixième d'Abraham à Moïse, quand la loi fut donnée; les ouvriers de la neuvième heure sont Moïse et les prophètes; ceux de la onzième, les apôtres et les gentils, objets de l'envie générale. C'était la pensée de saint Jean l'évangéliste, lorsque parvenu au delà de la onzième heure, près du coucher du soleil et du soir de sa vie, il disait : « Mes petits enfants, c'est ici la dernière heure. » I. *Joan.* ii, 18. Remarquez que ces ouvriers, qui tous sans exception, accusent le père de famille d'injustice à l'égard de ceux de la onzième heure, ne veulent pas voir que cette injustice s'étend également à eux-mêmes; car si le père de famille est injuste, il ne l'est pas seulement pour une catégorie, il l'est pour toutes. En effet, l'ouvrier de la troisième heure n'a point travaillé autant que l'ouvrier qui partit pour la vigne dès la première heure; pareillement, l'ouvrier de la sixième heure autant que l'ouvrier de la troisième, et enfin l'ouvrier de la neuvième heure autant que l'ouvrier de la sixième. Ainsi, tous ceux qui ont été appelés avant la onzième heure, c'est-à-dire, avant Jésus-Christ, sont jaloux des Gentils; la grâce de l'Évangile fait leur tourment. Aussi le Sauveur conclut-il la parabole en disant : « Les derniers seront les

bolam aliter edisserant. Prima hora volunt missum esse in vineam Adam et reliquos patriarchas usque ad Noe; tertia, ipsum Noe usque ad Abraham et circumcissionem ei datam; sexta ab Abraham usque ad Moysen, quando Lex data est; nona, ipsum Moysen, et prophetas; undecima, apostolos et gentium populum, quibus omnes invident. Unde hoc ipsum intelligens post horam jam undecimam, cum esset prope solis occasum et ad vesperam, Joannes Evangelista loquitur : « Filioli mei, novissima hora est » I. *Joan.* ii, 13. Et simul considera quod injustitiam patrifamilias, quam in undecimæ horæ operariis omnes pariter accusant, in seipsis non intelligunt. Si enim iniquus est paterfamilias, non in uno iniquus est, sed in omnibus; quia non sic laboravit tertie horæ operarius, quomodo ille qui a prima hora est missus in vineam. Similiter et sextæ horæ operarius minus laboravit tertie horæ operario; et nonæ, sextæ horæ operario. Omnis itaque retro vocatio gentibus invidet, et in Evangelii torquetur gratia. Unde et Salvator concludens parabolam, « Erunt, » inquit « primi novissimi, et novissimi primi. » Quod Judæi de

premiers, et les premiers seront les derniers. » Les Juifs qui étaient la tête deviendront la queue, et nous qui étions la queue nous deviendrons la tête.

« Mon ami, je ne vous fais point de tort. » *Ibid.* 13. J'ai lu quelque part que cet ami, ouvrier de la première heure, auquel s'adresse le reproche du père de famille, était notre premier père et ceux qui crurent en ce temps-là.

« N'êtes-vous pas convenu avec moi d'un denier? » Le denier porte l'effigie du roi. Vous avez donc reçu la récompense promise, c'est-à-dire, mon image et ma ressemblance, que demandez-vous de plus? mais je comprends ce que vous voulez; ce n'est pas de recevoir davantage, c'est qu'un autre ne reçoive rien; comme si la récompense perdait de sa valeur, parce qu'un autre la reçoit également.

« Prenez ce qui vous appartient et allez-vous en; pour moi je veux donner à ce dernier autant qu'à vous. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux? » *Ibid.* 14, 15. Sous la Loi, le Juif n'est pas sauvé par la grâce, mais par les œuvres; car qui observe la Loi y trouvera la vie. Et c'est à lui que s'adressent ces paroles :

« Et votre œil est-il mauvais parce que je suis bon? Ainsi les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers. Car il y en a beaucoup d'appelés; mais peu d'élus. » *Ibid.* 16. L'objet de cette parabole est le même que celle de saint Luc où nous voyons le fils aîné jaloux de

capite vertantur in caudam : et nos de cauda mutemur in caput.

« Amice, non facio tibi injuriam. » Legi in cujusdam libro, amicum istum qui increpatur a patrefamilias, primæ horæ operarium, protoplastum intelligi, et eos qui illo tempore crediderunt.

« Nonne ex denario convenisti mecum? » Denarius figuram regis habet. Recepisti ergo mercedem quam tibi promiseram, hoc est, imaginem et similitudinem meam, quid quæris amplius; et non tam ipse plus accipere, quam alium nihil accipere desideras, quasi alterius consortio minuatur præmi meritum?

« Tolle quod tuum est, et vade. Volo autem et huic novissimo dare sicut et tibi. Aut non licet mihi quod volo, facere? » Judæus in Lege non gratia, sed opere salvatur. Qui enim fecerit eam, vivet in ea. Unde dicitur ad eum :

« An oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum? sic erunt novissimi primi, et primi novissimi. Multi enim sunt vocati, pauci vero electi. » Idipsum sonat et

son frère cadet, ne pas vouloir qu'on accueille son repentir, et accuser son père d'injustice. Et pour nous convaincre que tel est bien le sens que nous lui avons donné, le titre et la conclusion de la parabole sont parfaitement d'accord : « Ainsi, dit-il, les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers. Car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

« Et Jésus montant à Jérusalem, prit en particulier ses douze disciples, et leur dit : Voilà que nous montons à Jérusalem, et le Fils de l'homme y sera livré aux princes des prêtres et aux scribes qui le condamneront à mort et le livreront aux gentils, pour être traité avec dérision, fouetté et crucifié, et il ressuscitera le troisième jour. » *Ibid.* 17, *seqq.* Plusieurs fois déjà, il avait tenu ce langage à ses apôtres; mais comme depuis, il avait été question de bien d'autres choses, et que le souvenir de ses prédictions pouvait s'être effacé de leur mémoire, il prend occasion de son voyage à Jérusalem en compagnie de ses apôtres, pour les prémunir contre la tentation, dans la crainte qu'ils ne se scandalisent lorsque viendra la persécution, et qu'il sera en butte aux ignominies de la croix.

« Alors la mère des enfants de Zébédée s'approcha de lui avec ses fils, et l'adora en témoignant qu'elle voulait lui demander quelque chose. Il lui dit : Que voulez-vous? Ordonnez, lui dit-elle, que mes deux fils que voici soient assis dans votre royaume, l'un à votre droite et

illa Lucæ parabola, ubi major filius minori invidet, et non vult eum recipi penitentem, et patrem accusat injustitiæ. Et ut sciamus hunc esse sensum quem diximus, titulus parabolæ hujus finisque consentiunt. « Sic erunt, » inquit, « novissimi primi, et primi novissimi. Multi enim sunt vocati, pauci vero electi. »

« Et ascendens Jesus Jerosolymam, assumpsit duodecim discipulos suos secreto, et ait illis : Ecce ascendimus Jerosolymam, et Filius hominis tradetur principibus sacerdotum et Scribes, et condemnabunt eum morte, et tradent eum gentibus ad illudendum, et flagellandum, et crucifigendum, et tertia die resurget. » Crebro hoc ipsum discipulis dixerat, sed quia multis in medio disputatis, poterat labi de memoria quod audierant, iturus Jerosolymam, et secum ducturus apostolos, ad tentationem eos parat, ne cum venerit persecutio et crucis ignominia, scandalizentur.

« Tunc accessit ad eum mater filiorum Zebedæi cum filiis suis, adorans et petens aliquid ab eo. Qui dixit ei : Quid vis? Ait illi : Dic ut sedeant hi duo filii mei, unus

l'autre à votre gauche. » *Ibid.* 20, 21. Où la mère des fils de Zébédée puise-t-elle une pareille idée de ce royaume, pour demander en faveur de ses enfants la gloire du triomphe, quand le Seigneur déclare hautement que « le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux scribes qui le condamneront à mort, et le livreront aux gentils pour être traité avec dérision, fouetté et crucifié, » quand il révèle à ses disciples épouvantés les ignominies de sa passion? C'est, je pense, parce que le Seigneur ajoute : « Et il ressuscitera le troisième jour. » Cette femme s'imagine alors qu'il commencera à régner aussitôt après sa résurrection, que les prédictions concernant le second avènement vont s'accomplir dans le premier, et avec cette impatience qui est le propre de la femme, oubliant l'avenir, elle veut s'assurer du présent. Pour ce qui est de la question que lui pose le Sauveur, lorsqu'elle s'avance pour faire sa demande : « Que voulez-vous? » il ne faut pas la mettre sur le compte de l'ignorance; le Sauveur parle ici au nom de l'homme qui sera fouetté et crucifié; de même par rapport à l'hémorroïsse : « Qui m'a touché? » *Luc* VIII, 15. Et à Lazare : « Où l'avez-vous mis? » *Joan.* XI, 34. Et dans l'Ancien Testament : « Adam, où êtes-vous? » *Genes.* III, 9. Et : « Je descendrai et je verrai si leurs œuvres répondent à ce cri qui est venu jusqu'à moi, pour voir si cela est ainsi, ou non. » *Genes.* XVIII, 21. Mais

ad dexteram tuam, et unus ad sinistram in regno tuo. » Unde opinionem regni habet mater filiorum Zebedæi, ut cum Dominus dixerit : « Filius hominis tradetur principibus sacerdotum et Scribes, et condemnabunt eum morte, et tradent gentibus ad illudendum, et flagellandum, et crucifigendum; » et ignominiam passionis timentibus discipulis annuntiaret, illa postulet gloriam triumphantis? hæc, ut reor, ex causa, quia post omnia dixerat Dominus : « et tertia die resurget, » putavit eum mulier post resurrectionem illico regnaturum, et hoc quod in secundo adventu promittitur, in primo esse complendum, et aviditate feminea præsentia cupit, immemor futurorum. Quod autem interrogat Dominus, et, illa petente, respondit : « Quid vis? » non venit de ignorantia, sed ex ejus persona dicitur, qui flagellandus et crucifigendus erat : quomodo et in Hemorrhœusa : « Quis me tetigit? » *Luc.* VIII, 15? Et de Lazaro : « Ubi posuistis eum? » *Joan.* XI, 34? In veteri quoque Testamento : « Adam ubi es? » *Gen.* III, 9? Et : « Descendens videbo si juxta clamorem, qui venit ad me, perficiant, » sin autem non est, ut sciam » *Gen.* XVIII, 21. Postulat autem mater filiorum

pour en revenir à la mère des enfants de Zébédée, sa demande est inspirée par une erreur de femme et par l'amour maternel, et elle ne sait ce qu'elle demande. Quoi d'étonnant qu'on la taxe de maladresse, quand l'Évangéliste dit de Pierre qui voulait faire trois tentes : « Il ne savait ce qu'il disait, » *Marc.* IX.

« Mais Jésus répondit : Vous ne savez ce que vous demandez. » *Ibid.* 22. C'est la mère qui demande, c'est aux enfants que le Seigneur répond; car il comprend que la mère n'a demandé qu'à l'instigation de ses enfants.

« Pouvez-vous boire le calice que je dois boire? Nous le pouvons, lui dirent-ils. » Dans les Saintes Écritures, le mot calice a le sens de passion, selon cette parole : « Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi; » *Matth.* XXVI, 39, et celle du Psalmiste : « Que rendrai-je au Seigneur pour tout ce qu'il m'a donné? Je prendrai le calice du salut, et j'invoquerai le nom du Seigneur. » *Psalm.* CXV, 3 *Seqq.* et il indique aussitôt après quel est ce calice : « La mort des saints est précieuse aux yeux du Seigneur. »

« Il leur dit : Il est vrai que vous boirez mon calice, mais quant à être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi à vous le donner; mais cela est réservé à ceux à qui mon Père l'a préparé. » *Ibid.* 23. On se demande comment les enfants de Zébédée, Jacques et Jean, ont bu le calice du martyre. L'apôtre

Zebedæi errore muliebri et pietatis affectu, nesciens quid peteret. Nec mirum si ista arguatur imperitiæ; cum de Petro dicatur, quando tria vult facere tabernacula, « nesciens quid diceret » *Marc.* IX.

« Respondens autem Jesus, dixit : Nescitis quid petatis. » Mater postulat, et Dominus discipulis loquitur, intelligens preces ejus ex filiorum descendere voluntate.

« Potestis bibere calicem, quem ego bibiturus sum? Dicunt ei : Possumus. » Calicem in Scripturis divinis passionem intelligimus, juxta illud : « Pater, si possibile est, transeat a me calix iste » *Matt.* XXVI, 39. Et in psalmo : « Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi? Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo » *Ps.* CXV, 3 *et seqq.*; statimque infert quis iste sit calix : « Pretiosa in conspectu Domini mors Sanctorum ejus. »

« Ait illis : Calicem quidem meum bibetis : sedere autem ad dexteram meam et sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est a Patre meo. » Quæritur quomodo calicem martyrii filii Zebedæi, Jacobus